

**SAS WATERLOT & ASSOCIÉS**

Gilles WATERLOT - Pascal DARRAS - Marc REGULA  
 Émilie GENON - Jérémie BIENAIME - Julien VANVEUREN  
**Huissiers de Justice associés**

36 rue de l'Hôpital Militaire - 59044 – LILLE CEDEX  
 tél. 03-20-12-84-30 - fax. 03-20-54-05-14  
[www.huissiers-lille.com](http://www.huissiers-lille.com) - [etude@huissiers-lille.com](mailto:etude@huissiers-lille.com)



## PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT  
 LE DOUZE SEPTEMBRE



À LA REQUÊTE DE

S.A. CREDIT LOGEMENT, immatriculée au registre du commerce de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège 50 boulevard Sébastopol à PARIS (75003), agissant poursuites et diligences de son représentant légal

Ayant pour Avocat Maître Patrick DUPONT-THIEFFRY, Avocat au Barreau de LILLE demeurant 40 rue du Faubourg de Roubaix – 59000 LILLE .

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte en date du 17 août 2018.

Accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales,

Me DUPONT THIEFFRY(18B052)  
 CREDIT LOGEMENT / XXXXXXXXXX  
 Immeuble à WASQUEHAL – 61 rue Jean Bart  
 JB / SV

Le soussigné **Maître Jérémie BIENAIME**, Huissier de Justice associé, membre de la Société par Actions Simplifiée **WATERLOT ET ASSOCIES** ayant pour associés **Gilles WATERLOT**, **Pascal DARRAS**, **Marc REGULA**, **Émilie GENON**, **Jérémie BIENAIME**, **Julien VANVEUREN**, dont le siège est à LILLE (Nord – 59044 LILLE CEDEX), 36 rue de l'Hôpital Militaire.

Certifie m'être transporté ce jour à **WASQUEHAL**, 61 rue Jean Bart, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui s'y dresse.

⇒ En présence de l'occupant des lieux [REDACTED] (père de la propriétaire) et de la propriétaire [REDACTED], préalablement avisés de mes opérations par mes soins, lesquels m'ayant donné autorisation pour que je prenne toutes photographies des lieux.

J'ai pu relever ce qui suit :

Il s'agit d'un immeuble d'habitation de type 1930, sur rue, dressé en maçonnerie de briques avec une mitoyenneté et couverture sur tuiles.

L'habitation est à quelques mètres du grand boulevard et d'une station de tramway et de métro.

L'immeuble est raccordé au réseau de tout à l'égout de la ville.

Sur le mur pignon je relève la présence de deux panneaux publicitaires dont les conditions de location ne sont pas connues :





## SALON

- Carrelage au sol,
- Murs et plafond peints, moulures périphériques,
- Des vitrages fixes de type vitraux,
- Une fenêtre sous double vitrage intact, persienne à sangle,
- Un radiateur de chauffage central,



- Une cheminée,



- Au niveau du plafond, je relève un dégât des eaux provenant de la pièce d'eau située au 1<sup>er</sup> étage



## PETITE CAVETTE

- Située sous l'escalier et séparant le salon du séjour.



## SEJOUR

- Ouvert depuis le salon,
- Carrelage identique à la pièce précédente,
- Murs et plafond peints avec moulures périphériques,
- Un radiateur de chauffage central,
- Une fenêtre sous simple vitrage,
- Un vitrage fixe.





## CUISINE

- Ouverte sur la pièce précédente,
- Carrelage identique, murs et plafond peints avec un puits de lumière,
- Une fenêtre basculante, un vitrage fixe, sous simples vitrages, châssis bois,
- Un radiateur de chauffage central,
- Une porte avec parties vitrées, donnant sur la cour,
- Meubles hauts et bas assortis, évier deux bacs et égouttoir, plaques chauffantes au gaz, hotte aspirante,



- Chaudière de ville au gaz récente.



## SALLE DE DOUCHE

- Accès depuis la cuisine,
- Porte avec partie vitrée en accès,
- Carrelage identique aux autres pièces,
- Murs et plafond peints,
- Deux fenêtres sous simple vitrage,
- Un lavabo sur meuble et plan carrelé,
- Siège wc, lunette et abattant, chasse d'eau dorsale,
- Une douche avec paroi vitrée, murs intérieurs carrelés,
- Un sèche-serviettes raccordé au réseau de chauffage central,
- Tablettes en aménagement.



## EXTERIEUR



Me DUPONT THIEFFRY(18B052)  
 CREDIT LOGEMENT / XXXXXXXXXX  
 Immeuble à WASQUEHAL – 61 rue Jean Bart  
 JB / SV



Accès depuis la cuisine,  
Terrasse présentant un dallage,  
Ensemble partiellement couvert au niveau de la terrasse, avec un accès direct sur la  
voie publique,



Un potager, en accès depuis la terrasse, avec petite dépendance,



En fond de parcelle, un double garage avec deux portes d'accès pour véhicule et une porte piétonne, chape de béton au sol, parpaings aux murs, toiture métallique avec panneaux translucides ondulés.

Ce garage est bien repris sur le plan cadastral en ma possession.



### 1<sup>ER</sup> ETAGE



Escalier situé au niveau du salon et séjour, en bois avec double rambarde, Le palier dessert l'ensemble des pièces du 1<sup>er</sup> étage, avec placards en aménagement, plancher au sol, murs et plafond peints.



## CHAMBRE ARRIERE

- Plancher au sol,
- Murs et plafond peints,
- Un vitrage fixe,
- Une double fenêtre sous simple vitrage, persienne à sangle,
- Un radiateur de chauffage central,
- Tablettes en aménagement.



## CHAMBRE SUR RUE

- Plancher au sol,
- Murs et plafond peints,
- Une fenêtre sous double vitrage, persienne à sangle,
- Un radiateur de chauffage central.



## SALLE D'EAU SUR RUE

- Plancher au sol, murs et plafond peints,
- Une fenêtre sous double vitrage, persienne à sangle,
- Un radiateur de chauffage central,
- Un lavabo sur plan carrelé, un siège wc, lunette et abattant, chasse d'eau dorsale, branchements pour douche.



## 2EME ETAGE





Escalier en bois prenant effet sur le palier du 1<sup>er</sup> étage, rambarde,  
Débouchant sur une pièce unique sous toiture.



### PIECE UNIQUE

- Parquet au sol, murs et plafond peints, poutres apparentes avec spots intégrés,
- Deux châssis Velux sous double vitrage,
- Deux radiateurs de chauffage central,
- Un lavabo sur plan carrelé,



Me DUPONT THIEFFRY(18B052)  
CREDIT LOGEMENT / XXXXXXXXXX  
Immeuble à WASQUEHAL – 61 rue Jean Bart  
JB / SV

- Une pièce WC séparée, porte d'accès vitrée, siège wc (lunette et abattant) et chasse d'eau dorsale,



## OCCUPATION

↳ L'immeuble est actuellement occupé à titre gratuit par le père de [REDACTED]  
[REDACTED] à savoir [REDACTED]

### CERTIFICAT DE SURFACE

Il a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO



## CERTIFICAT DE SURFACE D'UN BIEN IMMOBILIER

### A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : <b>Maison individuelle</b>	Adresse : <b>61 rue Jean Bart 59290 WASQUEHAL</b>
Nombre de Pièces : <b>5</b>	Propriété de: <b>[REDACTED]</b>
Référence Cadastre : <b>Section AV n° 455</b>	<b>61 rue Jean Bart</b>
	<b>59290 WASQUEHAL</b>
	Mission effectuée le : <b>12/09/2018</b>
	Date de l'ordre de mission : <b>13/09/2018</b>
	N° Dossier : <b>[REDACTED] 4767 12.09.18 C</b>

**Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :**

**Total : 96,32 m<sup>2</sup>**

**(Quatre-vingt-seize mètres carrés trente-deux)**

Commentaires : Néant

### B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Commentaire
Séjour	RDC	29,70 m <sup>2</sup>	
Escalier n°1	RDC	0,00 m <sup>2</sup>	Non mesuré
Cuisine	RDC	9,58 m <sup>2</sup>	
Salle d'eau/WC n°1	RDC	5,30 m <sup>2</sup>	
Palier	1er	4,91 m <sup>2</sup>	
Chambre n°1	1er	10,74 m <sup>2</sup>	
Salle d'eau/WC n°2	1er	6,01 m <sup>2</sup>	
Escalier n°2	1er	0,00 m <sup>2</sup>	Non mesuré
Chambre n°2	1er	7,67 m <sup>2</sup>	
Chambre n°3	2ème	21,83 m <sup>2</sup>	
WC	2ème	0,57 m <sup>2</sup>	
<b>Total</b>		<b>96,32 m<sup>2</sup></b>	

Annexes & Dépendances	Etage	Surface	Commentaire
Cavette	1er SS	1,52 m <sup>2</sup>	HSP = 0.72
Garage	Jardin	26,75 m <sup>2</sup>	
<b>Total</b>		<b>28,27 m<sup>2</sup></b>	

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AXIMO Diagnostics qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

à LILLE, le 13/09/2018

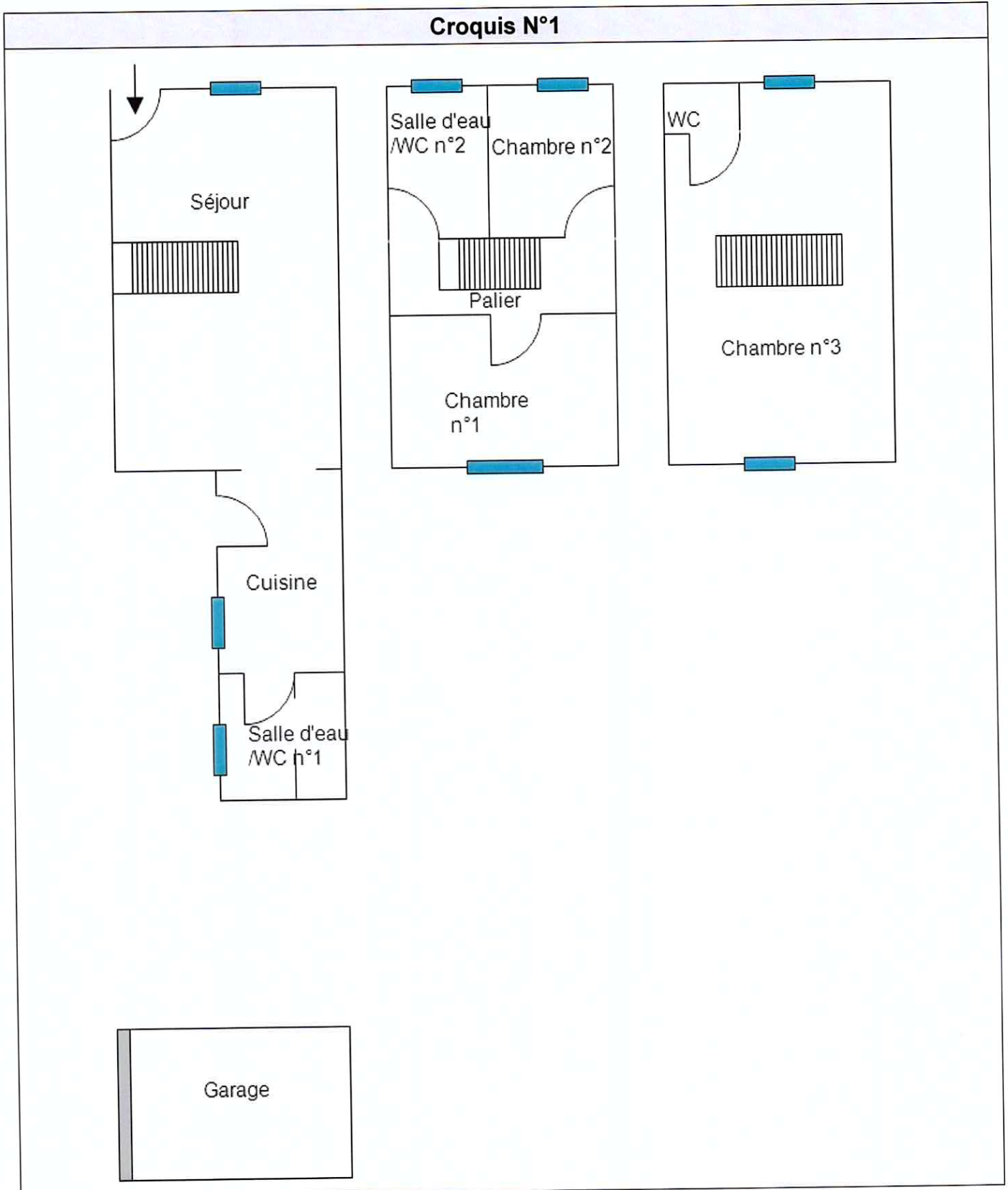
Nom du responsable :  
DESBUISSON Jacques

  
**AXIMO DIAGNOSTICS**  
237, rue Nationale 59800 Lille  
RCS Lille 491 206 751

Le Technicien :  
Victor DESBUISSON

## DOCUMENTS ANNEXES

### Croquis N°1



4767 12.09.18 C

2/2



ANNEE DE MAJ	2017	DEP DIR	59 1	COM	646 WASQUEHAL	TRES	009	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ										NUMERO COMMUNAL	T00492							
Propriétaire																										
MBFNM5																										
55 RUE DE LYS 59115 LEERS																										
PROPRIÉTÉS BÂTIES																										
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				IDENTIFICATION DU LOCAL						EVALUATION DU LOCAL																
AN	SECTION	N° PLAN	C	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	
06	AV	455		61	RUE JEAN BART	0760	A	01	00	01001	0747929	J	646A	C	H	MA	6	1192								
REV IMPOSABLE COM 1192 EUR COM R IMP 1192 EUR																										
R EXO 0 EUR R EXO 0 EUR R EXO 0 EUR																										
DEP R IMP 1192 EUR R IMP 1192 EUR																										

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																							
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION																LIVRE FONCIER	
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille		
06	AV	455	61	RUE JEAN BART	0760			1	646A				2 09	0									
R EXO 0 EUR R EXO 0 EUR R EXO 0 EUR																							
TAXE AD R IMP 0 EUR R IMP 0 EUR																							
HA A CA 2 09 REV IMPOSABLE 0 EUR COM R IMP 0 EUR MAJ TC 0 EUR																							

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

**Patrick DUPONT-THIEFFRY**  
**Joséphine DUPONT-WILLOT**  
 AVOCATS  
 40, rue du Fg de Roubaix - 59000 LILLE  
 Tél. 03 20 74 01 01 - Fax 03 20 74 84 18  
 dt@dtw-avocats.fr

Département :  
NORD

Commune :  
WASQUEHAL

Section : AV  
Feuille : 000 AV 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 26/07/2018  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

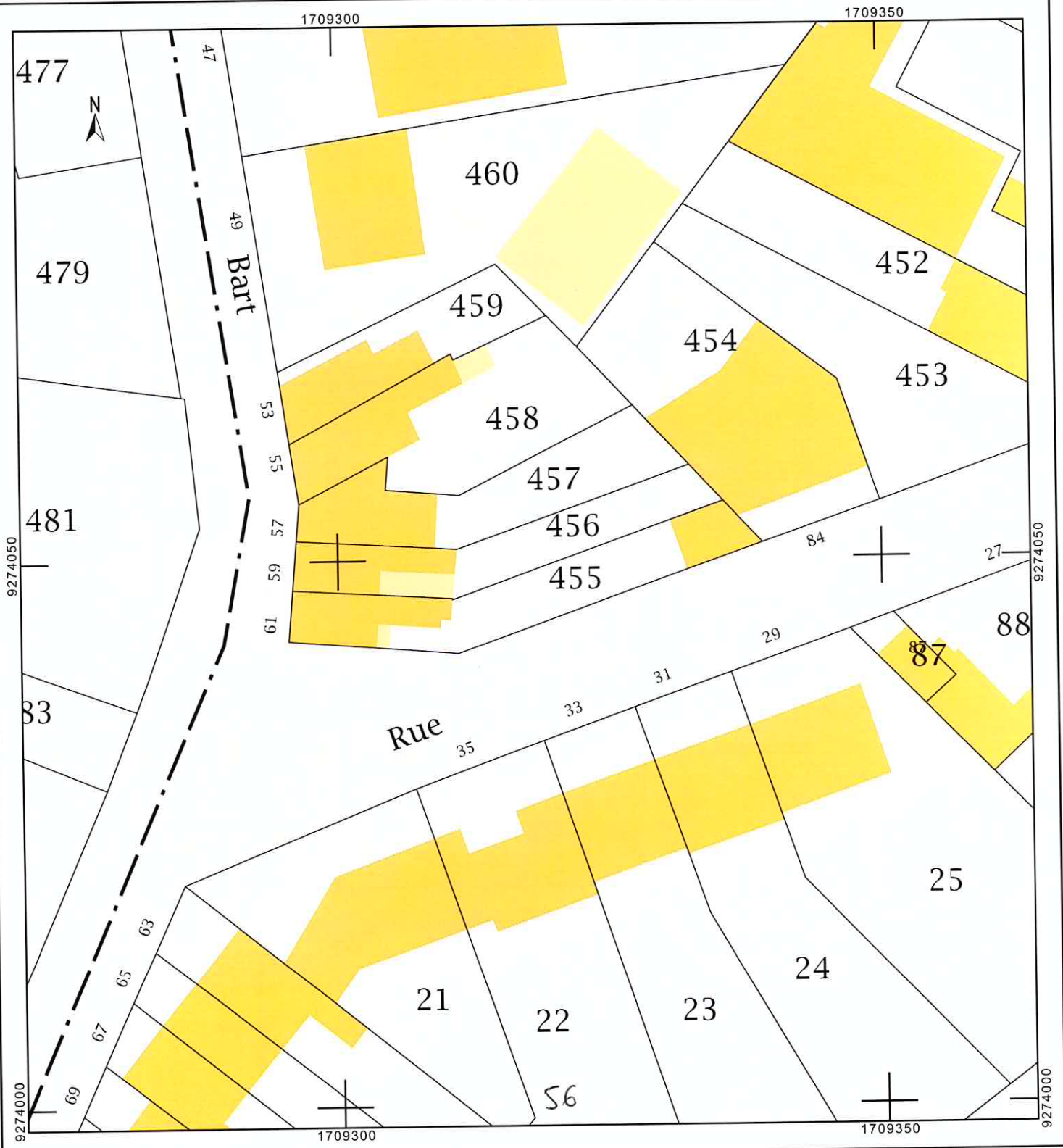
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

**Patrick DUPONT-THIEFFRY**  
**Joséphine DUPONT-WILLOT**  
AVOCATS  
40, rue du Fg de Roubaix - 59000 LILLE  
Tél. 03 20 74 01 01 - Fax 03 20 74 84 18  
dt@dtw-avocats.fr

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
LILLE 2  
CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22  
RUE LAVOISIER 59466  
59466 LOMME CEDEX  
tél. 03 20 30 49 54 - fax  
cdf.lille-2@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Département :  
NORD

Commune :  
WASQUEHAL

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
LILLE 2  
CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22  
RUE LAVOISIER 59466  
59466 LOMME CEDEX  
tél. 03 20 30 49 54 -fax  
cdf.lille-2@dgfip.finances.gouv.fr

Section : AV  
Feuille : 000 AV 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

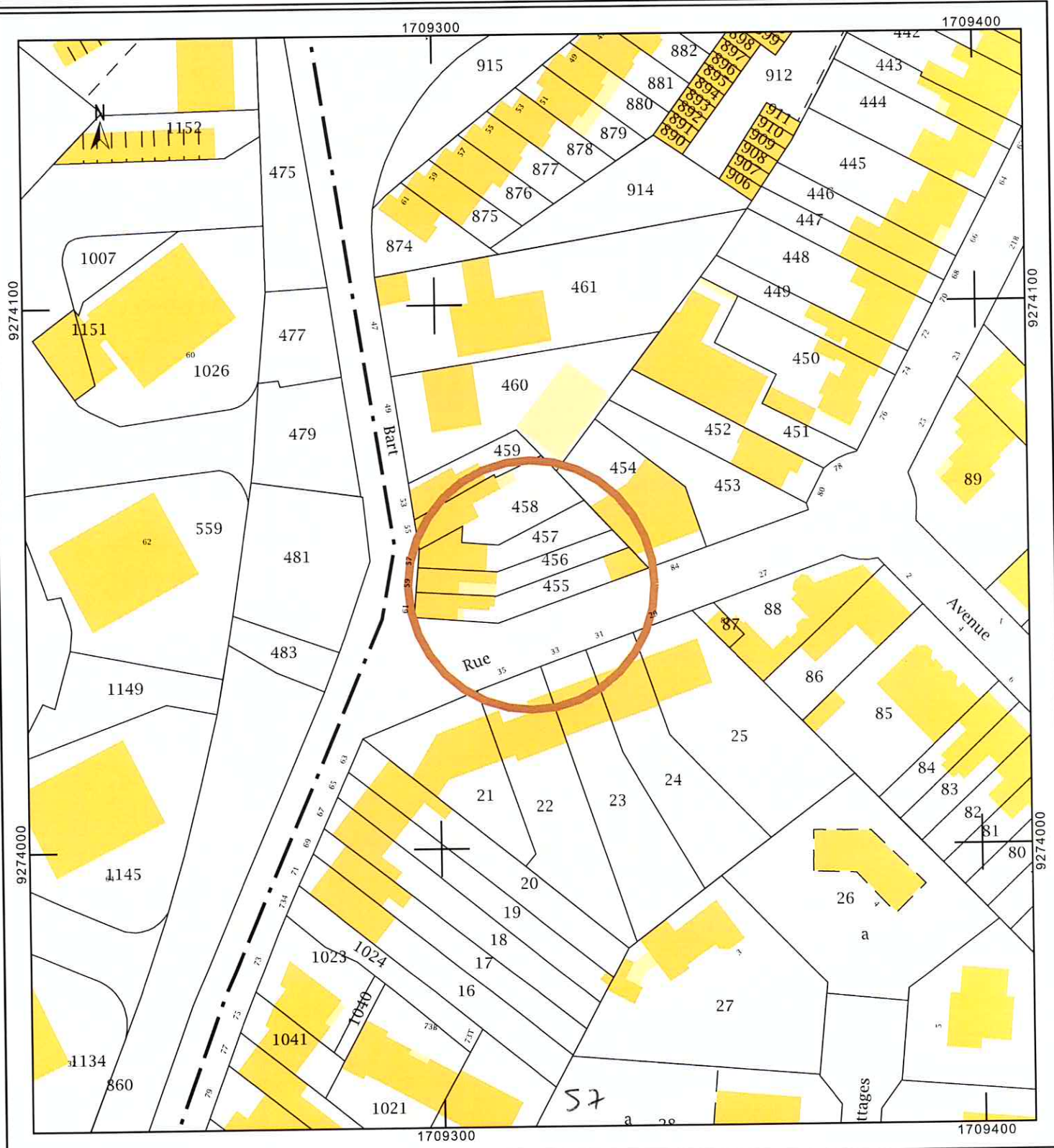
Date d'édition : 26/07/2018  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

**Patrick DUPONT-THIEFFRY**  
**Joséphine DUPONT-WILLOT**  
AVOCATS  
40, rue du Fg de Roubaix - 59000 LILLE  
Tél. 03 20 74 01 01 - Fax 03 20 74 84 18  
dt@dtw-avocats.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





## DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – Logement (6.2)

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, Décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006, Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 27 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 17 octobre 2012, Arrêté du 24 décembre 2012

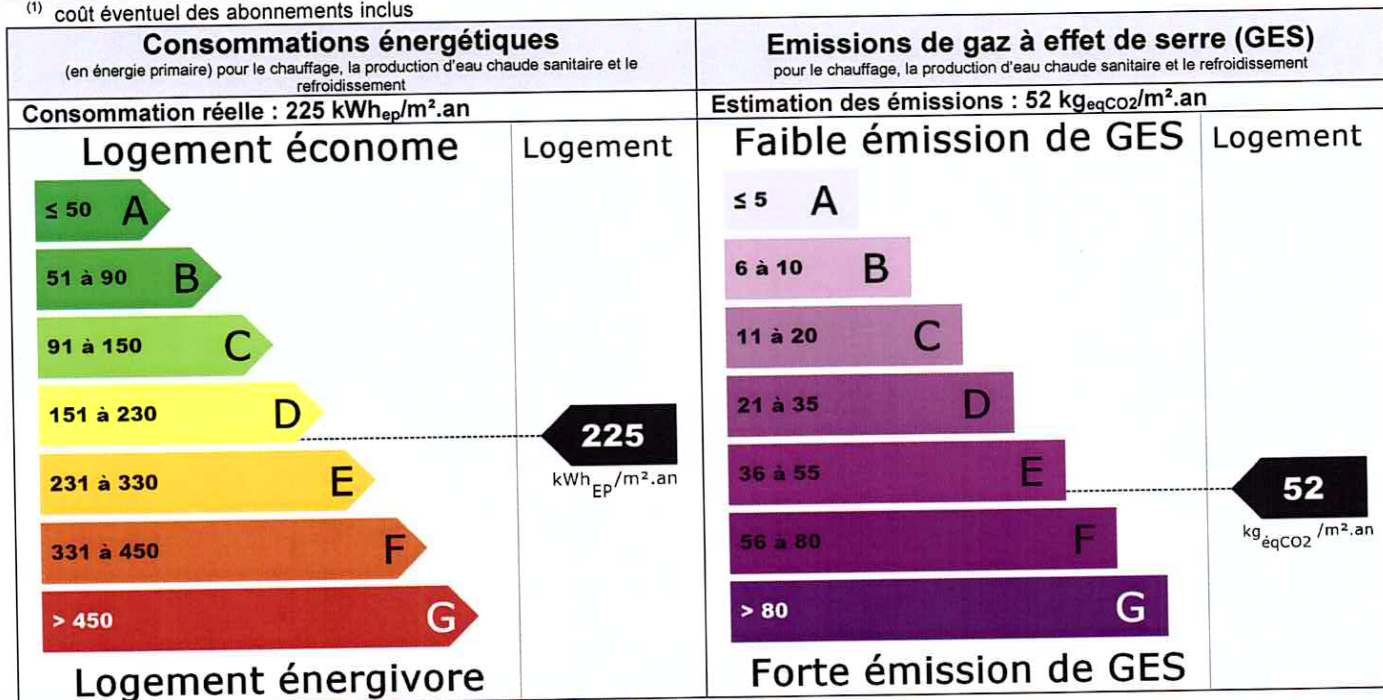
A INFORMATIONS GENERALES	
N° de rapport : <b>██████████ 4767 12.09.18</b> Valable jusqu'au : <b>12/09/2028</b> Type de bâtiment : <b>Maison Individuelle</b> Nature : <b>Maison individuelle</b> Année de construction : <b>1930</b> Surface habitable : <b>96 m<sup>2</sup></b>	Date du rapport : <b>13/09/2018</b> Diagnostiqueur : <b>DESBUISSON Victor</b> Signature :
Adresse : <b>61 rue Jean Bart</b> <b>59290 WASQUEHAL INSEE : 59646</b>	Référence ADEME :
Etage : N° de Lot :	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu): Nom : Adresse :
Propriétaire : Nom : <b>████████████████████</b> Adresse : <b>61 rue Jean Bart</b> <b>59290 WASQUEHAL</b>	

### B CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ENERGIE

Obtenues au moyen des factures d'énergie du logement des années du 11/01/2017 au 11/01/2018, prix des énergies indexés au 15/08/2015

	Moyenne annuelle des consommations (détail par énergie dans l'unité d'origine)	Consommation en énergie finale (détail par énergie et par usage en kWh <sub>ef</sub> )	Consommation en énergie primaire (détail par usage en kWh <sub>ep</sub> )	Frais annuels d'énergie (TTC)
Chauffage	Gaz naturel 16 855 kWh (PCS)	Gaz naturel 15 184	15 184	800,00 €
Eau chaude sanitaire	Gaz naturel 7 223 kWh (PCS)	Gaz naturel 6 508	6 508	343,00 €
Refroidissement				
Consommations d'énergie pour les usages recensés	Gaz naturel 24 078 kWh (PCS)	Gaz naturel 21 692	21 692	1 377,00 € <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> coût éventuel des abonnements inclus



Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)



## C DESCRIPTIF DU LOT À LA VENTE ET DE SES EQUIPEMENTS

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
<b>Murs :</b>	<b>Système de chauffage :</b>	<b>Système de production d'ECS :</b>
Simple briques pleines	Chaudière condensation	Chaudière condensation
Blocs béton creux		
<b>Toiture :</b>	<b>Emetteurs :</b>	<b>Système de ventilation :</b>
Combles aménagés	Radiateur eau chaude (De 1981 à 2000) (surface chauffée : 96,32 m <sup>2</sup> )	Ventilation par ouverture de fenêtres
Bois sur solives bois		
<b>Menuiseries :</b>	<b>Système de refroidissement : Aucun</b>	
Porte 1	Bois Opaque pleine	
Porte 2	Bois Vitrée <30% simple vitrage	
Fenêtre 1	Fenêtres battantes, Menuiserie PVC - double vitrage vertical (e = 12 mm)	
Fenêtre 2	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 12 mm)	
Fenêtre 3	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - simple vitrage vertical	
Velux	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage horizontal (e = 16 mm)	
Velux	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage horizontal (e = 6 mm)	
Puits de lumière	polycarbonate	
<b>Plancher bas :</b>	<b>Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :</b>	
Dalle béton	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non requis	
<b>Energies renouvelables</b>	<b>Quantité d'énergie d'origine renouvelable :</b>	<b>Néant</b> kWh <sub>EP</sub> / m <sup>2</sup> .an
<b>Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Aucun</b>		

## D NOTICE D'INFORMATION

### Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### Usages recensés

Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, informatique, etc...) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

### Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquée par les compteurs ou les relevés.

### Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

### Variations des prix de l'énergie et des conventions de calcul

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

### Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.



## Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

### Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. Si vous disposez d'un thermostat, réglez le à 19 °C; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

### Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs

### Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.

- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

### Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

### Autres usages

#### Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

#### Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

#### Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

## E RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Projet	Mesures d'amélioration	Commentaires	Crédit d'impôt
Simulation 1	Installation d'une VMC Hygroréglable type A		
Simulation 1	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtre en vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$ . En maison individuelle ce crédit d'impôt ne s'applique que si cette installation s'accompagne d'au moins une autre action de travaux parmi plusieurs catégories selon les textes en vigueur.)		10 % *

\* Taux à 32 % pouvant être majorés à 40 % dans la limite d'un taux de 42 % pour un même matériau, équipement ou appareil si les conditions du 5bis de l'article 200 quater A du code général des impôts sont respectées

### Commentaires :

Néant

### Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : [http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste\\_eie.asp](http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp)

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Pour plus d'informations : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ou [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)

## F CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature	<b>Etablissement du rapport :</b> Fait à LILLE le 13/09/2018 Cabinet : AXIMO Diagnostics Nom du responsable : DESBUISSON Jacques Désignation de la compagnie d'assurance : AXA France IARD N° de police : 6794707604 Date de validité : 31/08/2019
Date de visite : 12/09/2018 Le présent rapport est établi par DESBUISSON Victor dont les compétences sont certifiées par : ICERT Parc Edonia - Bât. G rue de la Terre Victoria 35760 SAINT-GRÉGOIRE N° de certificat de qualification : CPDI 2557 Version 004 Date d'obtention : 28/06/2018 Version du logiciel utilisé : AnalysImmo DPE-3CL2012 version 2.1.1	

4767 12.09.18 DP

5/6



## CERTIFICAT DE QUALIFICATION

### Certificat de compétences Diagnostic Immobilier



N° CPDI2557 Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur DESBUISSON Victor**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 17/01/2018 - Date d'expiration : 16/01/2023
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 28/06/2018 - Date d'expiration : 27/06/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 27/12/2013 - Date d'expiration : 26/12/2018
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 19/12/2017 - Date d'expiration : 18/12/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 04/07/2018

\* Missions de recensement des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mission.

\*\* Missions de recensement des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4 dans des immeubles de travail regroupant plus de 200 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de recensement des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de constat de risque d'explosion ou de risque d'incendie par le plombier des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 26 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de recensement et d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et l'examen visuel après travaux dans les immeubles de grande hauteur et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 20 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure électrique et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 1 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes  
Diagnostic Immobilier  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)  
Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)